



**Groupe local de Montpellier**  
montpellier.eelv.fr - montpellier@eelv.fr

Montpellier le 22 juillet 2019,

FPI Occitanie Méditerranée  
Immeuble Le Cristal  
1475 avenue Albert Einstein  
34000 Montpellier

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, la faisabilité de la ZAC Cambacérés à Montpellier est remise en question. Le Maire, Philippe Saurel, vient en effet d'annoncer la remise à plat complète de ce projet d'aménagement en raison, officiellement, d'une évolution du Plan d'Exposition au Bruit de l'aéroport qui interdirait la construction de logements sur la majeure partie du site concerné.

Il paraît difficile de croire que cette information n'ait pas été communiquée au stade des études initiales de conception de la ZAC il y a plusieurs années déjà. De même, il est surprenant que cette décision radicale de remise à plat du projet intervienne sur la foi d'un simple courrier du Préfet ; sans attendre l'aboutissement de la procédure de révision du dit PEB.

Dit autrement, tout porte à croire que des motifs autres que techniques ont guidé ces choix. Vous en jugerez.

Quels que soient ces motifs réels, l'imprévoyance et l'instabilité qui caractérisent le pilotage de ce projet ont déjà conduit à gaspiller des millions d'euros en frais d'études et d'ingénierie, en travaux provisoires et en procédures multiples. Il y a là une fois de plus, après le fiasco de la gare Sud de France, une monumentale gabegie d'argent public.

Dans ce contexte, il est de notre devoir d'alerter les membres de votre fédération sur les risques encourus par les acteurs de la filière immobilière qui s'impliqueraient financièrement dans ce projet.

Nous souhaitons, par la présente, vous informer de notre position claire et constante dans ce dossier.

Jamais, nous n'autoriserons la construction de logements à Cambacérés qui est la zone la plus polluée de la Métropole de Montpellier.

Les dernières mesures réalisées par la Gazette de Montpellier (<http://www.lagazettedemontpellier.fr/53872/alerte-on-a-mesure-la-pollution.html>) confirment les données déjà publiées par Atmo Occitanie, l'organisme officiel de surveillance de la qualité de l'air.

Avec  $60 \mu\text{g}/\text{m}^3$ , le niveau de dioxyde d'azote dépasse largement les seuils réglementaires.

Pire, s'agissant des particules fines (PM10 et PM2,5), le capteur de la Gazette de Montpellier a mesuré des concentrations 16 fois supérieures au seuil limite d'exposition fixé par l'OMS.

Cette situation alarmante pour la santé des Montpelliérains n'est malheureusement pas le fruit du hasard.

C'est notamment la conséquence du doublement de l'autoroute A9 mis en service en 2017 qui a permis une augmentation du trafic routier et donc, fatalement, une augmentation de la pollution.

Depuis 2017, ce sont en effet 140 000 véhicules qui circulent chaque jour sur ces deux autoroutes parallèles.

Soit 10 000 véhicules de plus qu'il y a 10 ans !

Contre l'avis des écologistes et malgré l'avis défavorable de la commission d'enquête publique en date du 27 mars 2006 ([http://garetv.fr/A9b/2006-03-27-A9b\\_avis\\_defavorable\\_enquete\\_publicue.pdf](http://garetv.fr/A9b/2006-03-27-A9b_avis_defavorable_enquete_publicue.pdf)) l'État et la Métropole ont fait le choix d'investir un milliard d'euros dans la construction d'une infrastructure autoroutière qui n'a fait qu'aggraver la pollution aux portes de Montpellier.

Et c'est entre ces deux autoroutes, dans la zone la plus polluée de Montpellier, que la Métropole a imaginé urbaniser le quartier Cambacérès. Un quartier censé accueillir des logements, des écoles, des équipements.

Construire des logements dans cette zone serait une folie. Exposer des habitants à de tels niveaux de pollution serait criminel.

Pour les écologistes, il est hors de question de transiger avec la santé des Montpelliérains.

Nous tenions à ce que les membres de votre fédération en soient pleinement informés afin que cela puisse guider, le cas échéant, leurs choix d'investissement à venir.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations.

**Pour Europe Ecologie Montpellier**

Coralie Manton, Manu Reynaud, porte-parole

Contact : Manu Reynaud 06 86 53 49 51

Coralie Manton : 06 26 94 24 00